

La CLE du SAGE Vilaine	
TEXTES INSTITUTIFS	<p>La Commission est divisée en 3 Commissions géographiques : Vilaine Amont, Oust et Vilaine Aval ; elles-mêmes subdivisées en groupe de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Arrêté inter préfectoral du 3 juillet 1995 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vilaine. ▶ Arrêté préfectoral du 6 mars 1997 fixant la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine.
REPRESENTANTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ à la CLE : <ul style="list-style-type: none"> Elisabeth Sérafinsky (titulaire) Erb S. Janneau (titulaire) Bretagne Vivante-Sepnb Lucien Jamet (titulaire) Ufc-Que Choisir Gilles Huet (suppléant) Erb Yves Donguy (suppléant) Bretagne Vivante-Sepnb Claude Hamon (suppléant) Ufc-Que Choisir ▶ à la Commission permanente : <ul style="list-style-type: none"> Gilles Huet Erb Lucien Jamet Ufc-Que Choisir ▶ aux Commissions géographiques : <ul style="list-style-type: none"> Louis Leroy Udaf
DUREE DU MANDAT	▶ 6 ans.
DATE DE DERNIERE DESIGNATION	2001